



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 4 octobre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BEKHTAOUI et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, M. Alain MARCHAND, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise TENENBAUM, Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. François BRIOT, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Nicolas BOURNY, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Françoise MANSAT, M. Jean PERRIN, M. Alain MILLOT, M. Mohammed IZIMER, M. Jean-Marc NUDANT, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Janine BESSIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Stéphan CLAUDET pouvoir à M. Paul LECHAPT, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Nicole MOSSON pouvoir à Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

OBJET : ENVIRONNEMENT - Construction d'une unité de traitement de DASRI à l'Usine d'incinération - Avenant n°1 au marché 05-13 attribué au groupement DESERTOT / BOUGEAULT / ARTEC 2 / BRISARD / SECOBAT / SERICA

Le marché N° 2005-13 est relatif à la conception, à la réalisation à la mise en œuvre d'une unité de traitement de DASRI.

La prestation comprend l'ensemble des études, fourniture, montage et Mise en Service Industrielle du système complet de manutention des DASRI, y compris les ouvrages de génie-civil et d'intégration architecturale, la création et la modification des voiries, réseaux, électricité et contrôle-commande associés à ce système.

La fourniture demandée en base englobe :

- Une chaîne de manutention des déchets hospitaliers pour l'alimentation des 2 fours de l'usine d'incinération y compris l'installation de deux machines à laver les Gros Récipients en Vrac (GRV) et l'installation de nettoyage et désinfection des sols et du process
- L'unité de production d'eau de lavage
- Un dispositif de barrage anti-poussière entre le hall trémie des fours d'incinération et la galerie technique de transfert des DASRI.
- La fourniture et la mise en place des armoires électriques et de contrôle commande sur le niveau 0,00 à proximité du poste de prise en charge de la chaîne.
- La mise en place d'un dispositif informatique complet de gestion de la réception des conteneurs, y compris le pesage des conteneurs entrants et sortants, et la détection de radioactivité des GRV arrivants.
- L'aménagement d'une aire de stockage de conteneurs de réactifs d'une capacité minimale unitaire de 1 m³. Cette aire doit être susceptible de recevoir deux conteneur de chaque type de réactifs.
- D'une unité de désinfection et de recyclage des eaux de lavage et des égouttures.
- La fourniture et la mise en place des différents équipements nécessaires au bon fonctionnement et à l'exploitation de l'installation : passerelles, escaliers, distribution d'eau et d'air comprimé, fers de manutention avec chariots et palans.
- D'une unité de stockage et reprise des eaux désinfectées et leur acheminement jusqu'aux trémies des fours d'incinération, y compris équipements, instrumentation et asservissement.
- Aménagement du plancher des trémies et toutes les interfaces avec le bâtiment existant.
- Le terrassement, les VRD, le Génie Civil.
- Les charpentes métalliques, le bardage et la couverture
- L'électricité.
- Le chauffage, la ventilation, l'éclairage bâtiment et process

Le marché inclut également :

Une option « réaménagement des accès intérieurs et des moyens de réception du public avec :

- Le réaménagement des accès aux locaux administratifs de l'usine existante à partir de la nouvelle structure de bâtiment et notamment de la galerie technique d'élévation des déchets laquelle est indissociablement liée au process
- La conception d'un nouveau hall d'entrée et d'accueil du public indépendant des circulations actuelles réservées au service
- La réalisation d'une salle équipée de moyens pédagogiques
- La création de sanitaires pour les visiteurs
- La création de trois nouveaux bureaux administratifs et techniques

Une option contrôle d'accès avec motorisation des portails ouest et nord, pose de barrières levantes automatiques et de deux caméras de surveillance.

Selon l'article 20 du Code des Marchés Publics, un avenant n°1 (annexé à la présente) doit être établi avec le Groupement pour prendre en considération les points ci-dessous, lesquels sont la plupart prescrit par l'arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007 ou par la législation en vigueur.

La fourniture d'un retourneur de bacs pleins dans des bacs vides, ces derniers devant être acceptés par d'autres unités de traitement lors des arrêts de l'usine. En effet si l'installation du Grand Dijon permet de manutentionner tous types de bacs, il n'en est pas de même dans les autres usines d'incinération qui sont souvent limitées à la réception d'un ou de deux types de bacs de géométrie différentes. Il convient donc de pouvoir transvaser les bacs réceptionnés dans des bacs compatibles avec les procédés de manutention d'autres unités avec lesquelles des conventions de réciprocité devront être signées comme cela est prévu dans l'arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007.

L'intégration dans le réseau de secours de rejet à l'égout des eaux de lavage et désinfection des bacs de systèmes de mesure de débit, de pH et de température comme l'impose la réglementation relative aux rejets d'effluents industriels dans un réseau d'assainissement communal (Cf. arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007).

L'augmentation de la puissance d'un transformateur BT/BT du fait de la prise en compte de la climatisation, du chauffage et d'un chauffe eau dans les sanitaires.

Le remplacement de la baie informatique existante par une baie aux normes intégrant les nouveaux matériels à implanter (serveurs DASRI et usine, postes de gestion) en terme d'informatique industrielle et bureautique. Cette baie permet également la migration des serveurs bureautiques de l'usine.

Le remplacement d'un PC fixe par un PC à écran tactile pour le poste d'expédition des GRV

L'ajout de climatisation dans les trois nouveaux bureaux ainsi que dans la salle de réunion et de réception du public ainsi qu'un bloc pour le local électrique des variateurs ponts.

La mise en conformité du réseau EP de l'usine existante, afin que toutes les eaux pluviales passent par un bassin de rétention avec vanne de fermeture en cas de pollution. En aval de ce bassin se trouve un débourbeur / déshuileur avant rejet au milieu naturel. (Cf. arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007).

Des modifications et ajouts de voiries par rapport au projet de base afin d'améliorer la circulation, le stationnement et le déchargement des camions au droit du bâtiment DASRI ainsi que la reprise de voiries détériorées (les enrobés ayant matelassé sur une mauvaise couche de forme)

La reprise du réseau d'évacuation des eaux usées du sanitaire réservé aux collecteurs de déchets sous la salle de contrôle commande de l'usine compte tenu de l'aménagement des abords du nouveau bâtiment DASRI et de ses locaux administratifs. Ce point implique la mise en place d'une station de relevage des EU et son raccordement aux nouveaux réseaux.

L'évolution du système d'entrée sur le site par badges magnétiques au lieu de boîtiers émetteurs au niveau des barrières levantes automatiques en plus du système d'interphonie et l'intégration de gâche électrique sur la nouvelle porte d'accès aux locaux administratifs avec digicode et bouton d'accès libre.

Le système de vidéo surveillance sera complété par un enregistrement glissant sur six jours des mouvements des caméras de vidéo surveillance du site sur disque dur avec écran et logiciel.

La mise en place de cloisons Coupe Feu 1 heure et de portes CH ½ heure dans les locaux administratifs, conformément à la notice de sécurité du permis de construire.

Le remplacement de châssis fixes par des châssis coulissants en aluminium dans la salle de réception du public.

La désolidarisation de la galerie technique d'élévation de la charpente du bâtiment administratif suite aux préconisations du bureau d'études dBVib, et ce afin d'éviter des nuisances vibratoires et acoustiques lors des transferts du wagonnet navette.

La plus-value globale de l'avenant est de 232 225 Euros HT.

Le montant du marché après avenant N°1 passe de 3 329 966 € HT à 3 562 191 € HT, ce qui engendre une augmentation globale de 6,97 %.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,
Vu l'avis favorable de la Commission Environnement,

LE CONSEIL
Après avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** l'avenant n° 1 au marché n° 05-13,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le - 8 OCT. 2007
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 9 OCT. 2007



COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE
MARCHE 2005 - 13 attribué au groupement DESERTOT / BOUGEAULT / ARTEC 2 /
BRISARD / SECOBAT / SERICA
CONCEPTION, REALISATION, MISE EN ŒUVRE
D'UNE UNITE DE TRATEMENT DE DASRI
AVENANT N°1

PREAMBULE

Le marché N° 2005-13 est relatif à la conception, à la réalisation à la mise en œuvre d'une unité de traitement de DASRI.

La prestation comprend l'ensemble des études, fourniture, montage et Mise en Service Industrielle du système complet de manutention des DASRI, y compris les ouvrages de génie-civil et d'intégration architecturale, la création et la modification des voiries, réseaux, électricité et contrôle-commande associés à ce système.

La fourniture demandée en base englobe :

- Une chaîne de manutention des déchets hospitaliers pour l'alimentation des 2 fours de l'usine d'incinération y compris l'installation de deux machines à laver les Gros Récipients en Vrac (GRV) et l'installation de nettoyage et désinfection des sols et du process
- L'unité de production d'eau de lavage
- Un dispositif de barrage anti-poussière entre le hall trémie des fours d'incinération et la galerie technique de transfert des DASRI.
- La fourniture et la mise en place des armoires électriques et de contrôle commande sur le niveau 0,00 à proximité du poste de prise en charge de la chaîne.
- La mise en place d'un dispositif informatique complet de gestion de la réception des conteneurs, y compris le pesage des conteneurs entrants et sortants, et la détection de radioactivité des GRV arrivants.
- L'aménagement d'une aire de stockage de conteneurs de réactifs d'une capacité minimale unitaire de 1 m³. Cette aire doit être susceptible de recevoir deux conteneur de chaque type de réactifs.
- D'une unité de désinfection et de recyclage des eaux de lavage et des égouttures.
- La fourniture et la mise en place des différents équipements nécessaires au bon fonctionnement et à l'exploitation de l'installation : passerelles, escaliers, distribution d'eau et d'air comprimé, fers de manutention avec chariots et palans.
- D'une unité de stockage et reprise des eaux désinfectées et leur acheminement jusqu'aux trémies des fours d'incinération, y compris équipements, instrumentation et asservissement.
- Aménagement du plancher des trémies et toutes les interfaces avec le bâtiment existant.
- Le terrassement, les VRD, le Génie Civil.
- Les charpentes métalliques, le bardage et la couverture
- L'électricité.
- Le chauffage, la ventilation, l'éclairage bâtiment et process

Le marché inclut également :

- une option « réaménagement des accès intérieurs et des moyens de réception du public avec :
 - Le réaménagement des accès aux locaux administratifs de l'usine existante à partir de la nouvelle structure de bâtiment et notamment de la galerie technique d'élévation des déchets laquelle est indissociablement liée au process
 - La conception d'un nouveau hall d'entrée et d'accueil du public indépendant des circulations actuelles réservées au service
 - La réalisation d'une salle équipée de moyens pédagogiques
 - La création de sanitaires pour les visiteurs

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 9 OCT. 2007



VU pour être annexé à la délibération
du Conseil du : - 4 OCT. 2007
DIJON, le :
LE PRÉSIDENT,

- La création de trois nouveaux bureaux administratifs et techniques
- Une option contrôle d'accès avec motorisation des portails ouest et nord, pose de barrières levantes automatiques et de deux caméras de surveillance.

Le présent avenant N°1 vise des travaux complémentaires relatifs à :

1. La fourniture d'un retourneur de bacs pleins dans des bacs vides, ces derniers devant être acceptés par d'autres unités de traitement lors des arrêts de l'usine. En effet si l'installation du Grand Dijon permet de manutentionner tous types de bacs, il n'en est pas de même dans les autres usines d'incinération qui sont souvent limitées à la réception d'un ou de deux types de bacs de géométrie différentes. Il convient donc de pouvoir transvaser les bacs réceptionnés dans des bacs compatibles avec les procédés de manutention d'autres unités avec lesquelles des conventions de réciprocité devront être signées comme cela est prévu dans l'arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007.
2. L'intégration dans le réseau de secours de rejet à l'égout des eaux de lavage et désinfection des bacs de systèmes de mesure de débit, de pH et de température comme l'impose la réglementation relative aux rejets d'effluents industriels dans un réseau d'assainissement communal (Cf. arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007).
3. L'augmentation de la puissance d'un transformateur BT/BT du fait de la prise en compte de la climatisation, du chauffage et d'un chauffe eau dans les sanitaires.
4. Le remplacement de la baie informatique existante par une baie aux normes intégrant les nouveaux matériels à implanter (serveur DASRI et usine, poste de gestion) en terme d'informatique industrielle et bureautique. Cette baie permet également la migration des serveurs bureautiques de l'usine.
5. Le remplacement d'un PC fixe par un PC à écran tactile pour le poste d'expédition des GRV
6. L'ajout de climatisation dans les trois nouveaux bureaux ainsi que dans la salle de réunion et de réception du public ainsi qu'un bloc pour le local électrique des variateurs ponts.
7. Des travaux de VRD complémentaires prescrit par l'arrêté préfectoral recodificatif du 9 mars 2007. Il s'agit de mettre en conformité le réseau EP de l'usine existante, afin que toutes les eaux pluviales passent par un bassin de rétention avec vanne de fermeture en cas de pollution. En aval de ce bassin se trouve un débourbeur / déshuileur avant rejet au milieu naturel.
8. Des modifications et ajouts de voiries par rapport au projet de base afin d'améliorer la circulation, le stationnement et le déchargement des camions au droit du bâtiment DASRI ainsi qu'une reprise de voiries détériorées (les enrobés ayant matelassé sur une mauvaise couche de forme)
9. La reprise du réseau d'évacuation des eaux usées du sanitaire réservé aux collecteurs de déchets sous la salle de contrôle commande de l'usine compte tenu de l'aménagement des abords du nouveau bâtiment DASRI et de ses locaux administratifs. Ce point implique la mise en place d'une station de relevage des EU et son raccordement aux nouveaux réseaux.
10. L'évolution du système d'entrée sur le site par badges magnétiques au lieu de boîtiers émetteurs au niveau des barrières levantes automatiques en plus du système d'interphonie et l'intégration de gâche électrique sur la nouvelle porte d'accès aux locaux administratifs avec digicode et bouton d'accès libre.
Le système de vidéo surveillance sera complété par un enregistrement glissant sur six jours des mouvements des caméras de vidéo surveillance du site sur disque dur avec écran et logiciel.
11. La mise en place de cloisons CF 1 heure et de portes CH ½ heure dans les locaux administratifs, conformément à la notice de sécurité du permis de construire.
12. Le remplacement de châssis fixes par des châssis coulissants en aluminium dans la salle de réception du public.
13. La désolidarisation de la galerie technique d'élévation de la charpente du bâtiment administratif suite aux préconisations du bureau d'études dBVib, et ce afin d'éviter des nuisances vibratoires et acoustiques lors des transferts du wagonnet navette.

ARTICLE I

Les pièces techniques du marché et le Cahier des Clauses Administratives Particulières sont complétées par l'annexe suivante.

ARTICLE II

La plus-value globale de l'avenant est donc de 232 225 Euros HT.
Le montant du marché après avenant N°1 passe de 3 329 966 € HT à 3 562 191 € HT, ce qui engendre une augmentation globale de 6,97 %.

ARTICLE III

Toutes les autres clauses contractuelles du marché notifié le 6/12/2005 sont inchangées et demeurent applicables.

ARTICLE IV

Aux garanties indiquées au CCAP sont ajoutées celles concernant les fournitures et prestations désignées ci-dessus.

ARTICLE V

Le délai de fourniture et de montage des équipements correspond aux termes de l'acte d'engagement du marché.

Pour le Titulaire,

A Dijon, le

Le Mandataire

Pour le Grand Dijon

ANNEXE : MODIFICATIONS TECHNIQUES

Le mémoire technique du marché est complété comme suit :

Poste 1 : Système de retournement et de transvasement de bacs : 36 700 € HT

Cela concerne la fourniture et la mise en place d'un retourneur mobile destiné au transfert de DASRI d'un conteneur plein vers un conteneur vide.

L'objectif est de pouvoir acheminer les DASRI vers une autre unité de traitement en cas d'arrêt de production sur Dijon. Les bacs doivent être compatible en terme de géométrie avec la chaîne de manutention.

Le croquis de principe est défini par le plan guide '5GPJ0440PGD002A

L'équipement est conforme à la DIRECTIVE "MACHINES" Regroupant les Normes, 89/392/CEE - 91/368/CEE - 93/44/CEE - 93/68/CEE.

PRESTATIONS

ETUDES BASCULEUR DE CONTENEURS

➤ DESCRIPTIF DU CYCLE DE RECONDITIONNEMENT.

- Au début du cycle, s'assurer qu'aucun conteneur ne soit situé sur le retourneur ou sous la trémie de remplissage, et que les sécurités soient bien actives.
- Introduction du conteneur plein sur le retourneur
- Positionnement d'un conteneur vide sous la trémie de remplissage.
- Retrait de l'opérateur des zones de manutention.
- Lancement par l'opérateur du cycle de retournement.
- En fin de transfert l'opérateur facilite le bon conditionnement du conteneur nouvellement remplie en arasant le haut à l'aide d'une spatule.
- Si possible un conteneur de taille plus grande sera déposé en position de remplissage pour éviter l'opération de arasage.
- Retrait du conteneur rempli et fermeture de ce dernier.
- Remplacement du conteneur vide par un conteneur plein sur le retourneur.
- Positionnement d'un conteneur vide sous la trémie de remplissage.
- Le cycle de production est alors lancé.
- Durée prévisionnelle du cycle de transfert : 2 minutes.
- Le suivi des conteneurs reçus pleins se fera avec le matériel déjà en place (Réception des conteneurs pleins, Vidange, Départ des conteneurs vides).

➤ DESCRIPTIF DES TRAVAUX

- Etudes Mécaniques
 - Reprises d'études du poste de retournement pour adaptation aux modèles de conteneurs utilisés sur Dijon :
 - Etude d'un skid porteur
 - Adaptation du système de préhension conteneur en augmentant la largeur maximale.
 - Ajout de flasques mobiles pour traiter les conteneurs les plus petits.
 - Etude des éléments de protection machine et sécurité.

- Adaptation de la trémie aux dimensions maximum.
- Rédaction des nomenclatures.
- Réalisation des plans et dossiers de fabrication.
- Notices diverses.
- Les plans de définition des conteneurs à traiter devront être validés par le client pour permettre le développement des études.
- Etudes électriques
 - Fourniture d'un câble souple de 20m équipé d'une prise pour se connecter à un coffret prise du bâtiment (coffret prise hors fourniture).
 - Fourniture de 2 cellules détection présence bacs.
 - Modification du coffret du retourneur pour intégration des cellules.

RETOURNEUR DE CONTENEURS

Réalisation d'un retourneur de conteneur pour transférer les déchets hospitaliers vers un autre conteneur composé de :

- Fourniture d'un skid porteur en acier galvanisé à chaud, sur ce châssis seront fixés le retourneur, les équipements du retourneur, la protection grillagée périphérique.
L'ensemble sera compacte et permettra des manutentions autonomes avec un gerbeur ou transpalette standard.
- Un châssis fixé sur le skid supporte un dispositif de préhension et de retournement du conteneur.
- Les bacs à retourner sont manutentionnés à l'aide de 2 fourches fixées sur le basculeur.
- Le verrouillage s'effectue par une butée et par gravité.
- Un groupe hydraulique assure les rotations.
- Un vérin de force 2400 kg assure la rotation.
- Charge maximum basculée : 400 kg.
- Des carénages protègent les transmissions et pièces en mouvements.
- Le coffret de commande du retourneur est disposé sur le châssis central.
- Une trémie fixée en hauteur sur un châssis permet le passage du conteneur à remplir.
- La trémie sera en tôle inox pour des facilités de nettoyage.
- Traitement de surface par peinture blanche RAL 9001.

SECURITE :

- Valve parachute montée en série sur l'hydraulique.
- 2 cellules de présence bacs autorisent le fonctionnement du basculeur.
- 1 cellule de détection présence homme interdit le fonctionnement du basculeur.

GRILLAGE DE PROTECTION

- Fourniture d'une enceinte grillagée permettant une protection mécanique conforme aux normes de sécurité machine :
- Constituée de panneaux mécano soudés.
- Les panneaux seront reliés entre eux par soudage (pas de vissage).

- Deux ouvertures seront réalisées pour permettre les transits des conteneurs.

ESSAIS ET RECEPTION ATELIER

- Raccordement des équipements électriques en atelier
- Réalisation des réglages et essais de fonctionnements en atelier.
- Réalisation d'une réception en nos locaux

LIVRAISON, INSTALLATION DU BASCULEUR.

- Livraison des équipements.
- Mise en place de l'ensemble.
- Réalisation des réglages et essais de fonctionnements.

Poste 2 : Système analytique sur le réseau rejet à l'égout : 7 500 € HT

La convention de déversement de rejets au réseau d'assainissement avec la lyonnaise des eaux ainsi que l'arrêté préfectoral recodificatif prescrivent en cas de rejet d'effluents à l'égout une mesure en continu de pH, de température et de débit.

PRESTATION

- Suivi et études électriques
- Etudes Automatismes sans rapports
- Fournitures
- Montage et câblage
- Mise en service

Pour :

- 1 mesure de débit
- 1 mesure de température
- 1 mesure de pH
- 1 vanne d'isolement manuelle équipée d'un fin de course sur le départ vers l'égout.
- 1 raccord pour prise d'échantillons

Un piquage sera ajouté au refoulement des pompes d'extraction des eaux usées.

Les 3 appareils de mesure ci-dessus seront montés sur cette nouvelle tuyauterie.

La vanne manuelle permettra :

- de diriger les rejets vers l'égout.

Principe de fonctionnement :

- Ouverture de la vanne par l'opérateur
- Commande de la pompe de vidange en mode manuel depuis la supervision

Les trois mesures et la position de la vanne manuelle seront reportées en supervision.

Poste 3 : Augmentation de la puissance d'un transformateur BT/BT : 1 020 € HT

La prise en compte de la climatisation, du chauffage et d'un chauffe eau dans les sanitaires nécessite d'augmenter la puissance d'un transformateur BT/BT de 63 kVA à 80 kVA.

Une baie de brassage informatique intègre deux serveurs du système de supervision de l'usine, un poste ingénieur, un poste de supervision, un poste pour rapports « DRIRE », des modems et routeurs. Elle est obsolète et doit être donc être remplacée et complétée.

Poste 4 : Remplacement baie de brassage informatique : 15 165 € HT

Une baie de brassage informatique intègre deux serveurs du système de supervision de l'usine, un poste ingénieur, un poste de supervision, un poste pour rapports « DRIRE », des modems et routeurs. Elle est obsolète et doit être donc être remplacée et complétée.

PRESTATION

- **Etudes Schéma électrique Baie informatique**
- **Fourniture d'une baie informatique type SAREL conforme à la norme NF EN 60439-1 (ensemble d'appareillage basse tension)**

La tôlerie est caractérisée par :

- Peinture standard fabricant de couleur RAL 7032
- Indice de protection IP 55 IK 10
- L'armoire est en acier avec portes transparente à clés 455

Elle est équipée de :

- 2 cellules 19 pouces 42U largeur 800 mm
- 2 ensembles de ventilation.
- 5 étagères.
- 2 réglettes 8 prises.
- Un ensemble de panneaux et plastrons aux formats 19''.

Les arrivées générales sont composées de 2 réglettes 8 prises
L'arrivée des câbles se fera par Le haut de l'équipement

Cette baie informatique hébergera les équipements suivants :

Matériels récupérés dans l'armoire existante :

Réseau informatique usine :

- L'unité centrale du serveur 1 du niveau 2 + son déport d'écran / clavier / souris
- L'unité centrale du serveur 2 du niveau 2 + son déport d'écran / clavier / souris
- L'unité centrale du poste ingénieur l'UVE + son déport d'écran / clavier / souris

- L'unité centrale du poste DRIRE
- Le routeur pour la maintenance à distance
- Le tiroir raccordement fibre optique
- Les liaisons informatiques : RJ45, FO,

Réseau informatique pour les bureaux :

- L'unité centrale du serveur réseau informatique bureaux
- Le routeur
- Deux platines de brassage (2 x 16 ports RJ45)

Nouveaux matériels :

Réseau informatique usine :

- L'unité centrale du serveur PRODAS + son déport d'écran / clavier / souris
- Trois commutateurs type switch au format 19'' comprenant chacun :
 - 8 ports RJ45
 - 1 port fibre optique
- Un câble rallonge d'écran / clavier / souris pour le PC DRIRE
- Un câble rallonge d'écran / clavier / souris pour le PC gestion DASRI

Réseau informatique pour les bureaux :

- Un commutateur type switch au format 19'' type 4226T de marque 3 COM comprenant :
 - 24 ports RJ45
- Un câble rallonge d'écran / clavier / souris pour le Serveur info bureaux
- Deux prises téléphoniques au format T
- Une prise téléphonique au format RJ45
- Deux panneaux de brassage équipés chacun de 24 connecteurs RJ 45 CAT6 blindage 360°

Fourniture de trois déports écran/clavier/souris en lieu et place des câbles rallonges écran/clavier/souris.

• **Transport et livraison incluant**

- L'emballage
- L'étiquetage conformément au bordereau de livraison
- Le transport sur site et le déchargement.

- **Montage sur site**

- Repérage, décâblage et dépose de l'ancienne armoire informatique
- Mise en place de la nouvelle Baie informatique.
- Reprise des raccordements RJ45 existants au niveau des deux platines de réseau informatique
- Raccordement des câbles.
- Essais et mise en service de l'ensemble

Remarque :

Le remplacement s'effectuera armoire et équipements hors tensions.
La remise en service des réseaux, et plus particulièrement le réseau informatique des bureaux, se fera en collaboration avec le personnel COMADI.

Poste 5 : Remplacement du PC d'expédition par un PC à écran tactile : 4 100 € HT

L'expédition des conteneurs était gérée dans le marché de base par un PC fixe. Pour des raisons de commodités il convient de remplacer ce poste par un PC à écran tactile 15'' comme pour le poste réception.

La fourniture comprend le PC (identique à celui du poste de réception décrit au marché) et la prestation inclut le montage et le raccordement du poste dans un coffret fixé au mur.

Poste 6 : Ajout de climatisation dans les trois nouveaux bureaux ainsi que dans la salle de réunion et de réception du public ainsi que dans le local électrique variateurs ponts : 27 750 € HT

PRESTATION

Local électrique variateurs ponts

- Fourniture et pose d'une unité ext. mono split RP250B.FS.R410 Daikin
- Fourniture et pose d'une unité int. Gainable FDYP250B.REV.R410 Daikin
- Commande à fil avec horloge hebdo BRC D528 Daikin
- Sonde d'ambiance déportée KRCS 01-1
- Tube frigo 5/8 (25ml)
- Tube frigo 1" 1/8 (20 u)
- Isolation
- Manutention du groupe en terrasse
- Gaine posée au dessus des armoires électriques dimension 800x400 Lg 10 en climaver (28 m2)
- Diffuseur d'air avec registre débit unit 1110 m³ Aldes SC121+SGS 600x200 (5 u)
- Dalettes + isolant pour pose du groupe
- Tube PVC Ø 32 avec siphon (15 ml)
- Raccordement électrique du groupe froid
- Mise en service par constructeur

Bureaux

- Fourniture et pose d'un groupe en terrasse LG FM30AH 8,8 kW
- Climatiseur mural LG MS12AH 3,5 kW (3 u)
- Pompe de relevage Sairermann SI3100 (3 u)
- Tube isolé 1/4-3/8 (3u)
- Dalettes + isolant

- Chemin de câbles
- PVC diam.32
- Raccordements électriques
- Mise en service par constructeur

Salle de réunion

- Fourniture et pose d'un groupe en terrasse LG FM19AH 5,3 kW
- Climatiseur mural LG MS12AH 3,5 kW
- Pompe de relevage Sairermann SI3100
- Tube isolé 1/4-3/8 (3u)
- Dalettes + isolant
- Chemin de câbles
- PVC diam.32
- Raccordements électriques
- Mise en service par constructeur

Poste 7 : Travaux de mise en conformité du réseau EP par rapport à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 9 mars 2007 : 33 500 € HT

Suite à l'instruction par les services de l'Etat du dossier de demande d'autorisation d'exploiter, la gestion des eaux pluviales du site sera complétée comme sur la note technique annexée. Toutes les eaux pluviales doivent passer par un bassin de rétention avec vanne de fermeture en cas de pollution. En aval de ce bassin se trouve un déboureur / déshuileur avant rejet au milieu naturel.

Par ailleurs un système de vannage doit être implanté sur les rejets EP du bâtiment DASRI, lequel doit être alimenté en eau en aval d'un disconnecteur réseau.

PRESTATIONS :

TRAVAUX	Uni	Quantité
Démolition de Chaussées	M2	45
Découpe d'Enrobés	ML	60
Dépose Repose de Bordure	ML	3
Réfection de Chaussée en Enrobés	M2	45
Dépose et Réfection de Cloture	U	2
Terrassements en Tranchées	M3	300
Plus-value pour Terrain Rocheux	M3	180
Lit de Pose Enrobage	M3	70
Remblais Tout-Venant	M3	100
D 200	ML	12
D 300	ML	18
D 400	ML	56
D 500	ML	12
Drain D 500	ML	12
Regard de Visite D1000	U	2
Percement Ragréage de Regard	U	3
Pénétration et Raccord des Canalisations sur Membrane	U	2
Découpe et Réfection de Membrane	U	1
Sous-toatl HT		29 900

TRAVAUX	Uni	Quantité
SUR RESEAU EU		
Terrassements en Tranchées	M3	13
D 100	ML	16
Regard de Visite D1000	U	1
Fourniture et pose de Vanne D100 PEHD sur Réseau Fosse et sur Evacuation	U	2
Sous-Total HT		2 200
SUR RESEAU EAU		
Regard de Visite D1000	U	1
Vanne D 60	U	-3
Siphon Disconnecteur	U	-1
Vannes D 25 Siphon Disconnecteur et Compteur	U	2
Vannes D 90	U	1
Sous-Total HT		1 400
TOTAL HT		33 500

Poste 8 : Travaux complémentaires de voirie : 57 900 € HT

Des surfaces complémentaires de voiries ont été ajoutées pour améliorer la circulation et les manœuvres des camions devant les quais de déchargement. Par ailleurs, le parking à l'origine prévu en tout venant est également en enrobés.

De plus, il est nécessaire de reprendre de voiries détériorées et matelassées dans l'enceinte de l'usine : devant les ateliers ainsi qu'en sortie du hall de déchargement.

PRESTATIONS :

- Rabottage de surfaces détériorées : 1152 m2
- Réfection d'enrobés : 1152 m2
- Concassé 0-80 : 130 m3 → 24 800 € HT
- Concassé 0-20 : 40 m3
- Enrobé parking : 400 m2
- Enrobés sur fondations : 650 m2 → 14 950 € HT
- Bordures 170 ml
- Terrassement pour mise à la cote du fond de forme y compris démolition : 505 m3
- Voirie lourde avec miom sur 0.75 concassé 0-20 sur 0.15 cm et béton bitumineux sur 7 cm : 590 m2 → 18 150 € HT
- Bordures : 140 ml

Poste 9 : Station de relevage des EU et rejet au réseau : 12 500 € HT

Le réseau d'évacuation des eaux usées du sanitaire réservé aux collecteur sous la salle de contrôle commande de l'usine nécessite d'être repris dans le cadre de l'aménagement des abords du nouveau bâtiment DASRI et de ses locaux administratifs.

PRESTATIONS :

- Dégagement du tuyau existant en sortie du bâtiment, relevé du fil d'eau et protection du trou en attente de livraison de la station
- Terrassements de la station, évacuation des déblais (16 m3)
- Station préfabriquée FLYGHT TOP 50 équipée d'une pompe monophasée, compris radier de pose béton, raccordement de la sortie EU du bâtiment, remblais périphérique
- Tuyau 125 en aval de la station, compris terrassement, sablage et enrobage tuyaux, remblaiement (12 ml)
- Raccordement sur regard existant
- Démolition et réfection des enrobés existants avec enrobés noirs, application manuelle après reprofilage de la forme et scarification

Postes 10 : Evolution du système d'entrée sur le site par badges magnétiques – vidéo surveillance avec enregistrement : 21 700 € HT

Le système de contrôle d'accès prévoit dans le marché de base des boîtiers émetteurs au niveau des barrières levantes en aval des portails d'accès nord et ouest. Le système par badges magnétiques par clés de proximité étant plus fiable, fonctionnel et autorisant une traçabilité au moyen d'un logiciel de gestion, il convient de remplacer de faire évoluer le système.

Par ailleurs les portails motorisés devront pouvoir s'ouvrir automatiquement au moyen d'émetteurs afin que le personnel d'encadrement et d'astreinte puisse accéder au site à tous moments.

De plus un système de gâche électrique avec digicode et bouton d'ouverture libre sera mis en place sur la porte d'entrée actuelle qui sera réservée au personnel ; la nouvelle entrée à créer réservée au public sera équipée d'un système d'interphonie avec digicode.

Le site sera équipé de deux caméras motorisées de vidéo surveillance situées sur mât au niveau du portail nord et sur la toiture du bâtiment TF à l'ouest. Un système d'enregistrement en continu sur 6 jours glissants sera mis en place.

PRESTATION

- Remplacement des émetteurs barrières par des badges magnétiques avec mise en place de lecteurs bas et haut sur borne totem laqué sur massif génie civil
- Fourniture de 500 badges paramétrables
- Fourniture d'un poste de gestion des entrées et de paramétrage des badges par logiciel spécialisé
- Mise en place de boîtiers émetteurs sur portails motorisés et fourniture de 5 émetteurs.
- Mise en place d'un système sécurisé sur la porte d'entrée réservée au personnel (gâche, digicode, bouton d'ouverture libre).
- Mise en place d'un système d'enregistrement couleur des caméras de vidéo surveillance sur 6 jours glissants.

Poste 11 : Mise en place de cloisons CF et portes CH : 10 200 € HT

La mise en place de cloisons CF 1 heure et de portes CH ½ heure dans l'ensemble des locaux administratifs a été prescrite par le SDIS lors de l'instruction de la notice de sécurité du permis de construire.

Poste 12 : Mise en place de châssis coulissants : 2 040 € HT

Les châssis fixes de la salle de réception du public prévus au marché de base seront remplacés par des châssis coulissants en aluminium.

Poste 13 : Désolidarisation de la galerie technique d'élévation : 2 150 € HT

Une étude acoustique et vibratoire a prescrit de désolidariser la galerie technique d'élévation de la charpente du bâtiment administratif. Il s'agit d'éviter des nuisances vibratoires et acoustiques lors des transferts du wagonnet navette du niveau 0 vers le niveau + 18 m (plancher des trémies).

Ces dispositions constructives nouvelles imposent de modifier l'ossature charpente métallique de support de bardage des façades est et ouest de la galerie qui ne sera bardée que dans sa partie inclinée.

----- FIN -----